



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, vendredi 30 juin 2017

### Lancement de l'Appel à projet 16.5.1 « Approches collectives en faveur des projets environnementaux »

Un nouvel appel à projets est lancé dans le cadre du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural 2014-2020 à Mayotte.

Les projets présentés doivent être collectifs et viser la protection de l'environnement mahorais, de façon à accompagner la dynamique de structuration des acteurs mahorais de l'environnement.

L'objectif est de favoriser la concertation, le travail collectif et le développement de partenariats entre acteurs variés de secteurs différents afin de répondre aux problématiques de préservation, restauration et gestion durable des espaces naturels, de lutte contre l'érosion et la perte de fertilité des sols, et d'éducation à l'environnement.

Les porteurs de projet sont les entités ou organismes qui assureront les actions de coopération. Un unique porteur est désigné par les partenaires comme chef de file et sera le bénéficiaire de l'aide.

Les partenaires, y compris le chef de file, assurent les actions de coopération. Le partenariat doit être conclu entre :

- des structures avec statut juridique représentant au moins deux entités distinctes,
- un groupe d'acteurs liés par des conventions fixant les modalités de partenariat.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 31/10/2017 à 16 heures (heure de Mayotte).

Les documents relatifs à l'appel à projet et les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être consultés à la DAAF de Mayotte, Service Europe et Programmation.

Adresse : Rue Mariazé, 97 600 Mamoudzou,

Courriel : [service.europe.daaf976@agriculture.gouv.fr](mailto:service.europe.daaf976@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 02.69.61.12.13

Ainsi que sur Internet :

- <http://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/Demander-une-aide-PDR>

- <http://mayotte.pref.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/2017/Appel-a-projets-Approches-collectives-en-faveur-de-projets-environnementaux>

Plus d'informations : [www.europe-a-mayotte.fr](http://www.europe-a-mayotte.fr)

Contact presse :

Préfecture de Mayotte – Bureau de la communication interministérielle

Téléphone : 02 69 63 54 03 / 02 69 63 54 32 courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)



Préfet de Mayotte

Prefet976